

Montréal, le 8 juillet 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Stéphanie Lussier  
ACEF de l'Outaouais  
10127, rue d'Iberville  
Montréal (Québec) H2B 2T7

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015  
Phase 2 - Demande de modifications de l'option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences  
Dossier de la Régie : R-3854-2013 - phase 2**

---

Chère consoeur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de votre correspondance datée du 7 juillet dernier relative au dossier mentionné en titre.

Pour le bon déroulement de l'audience qui débute le 17 juillet prochain, la formation assignée au dossier est d'avis qu'il est essentiel de connaître la position de votre cliente à l'égard de la demande du Distributeur avant le début de l'audience.

Aussi, la Régie vous demande de transmettre cette position au plus tard à **12h le 14 juillet 2014**.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml